

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES**Séance du 07 novembre 2014**

Membres en exercice :	Date de la convocation: 28/10/2014
34	<i>L'an deux mille quatorze et le sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 24	
Votants: 28	Présents : Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Marylène FAIVRE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard MARCOUIRE, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Yves ROBIN, Luc SALLES, Robert SOUQUE
Pour: 28	
Contre: 0	
Abstentions: 0	Représentés: Lionel GAYSSOT par Francis BOUTES, Antoine MARTINEZ par Jean ARCAS, Remy PAILLES par Gérard MARCOUIRE, Robert TROPEANO par Kléber MESQUIDA
	Excusés: Jean-Luc FALIP, Francine MARTY, Alain MOULY, Jean-Christophe PETIT, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL
	Absents:

Objet: Habitat : Programme d'Intérêt Général

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur son territoire, pour faire suite à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale au 1^{er} octobre 2012 pour une durée de 5 ans. Cette réflexion s'inscrit dans l'optique de doter le Pays, d'un outil et de moyens d'interventions sur le parc de logements existants.

La Convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) définit quatre thèmes à développer prioritairement sur le territoire :

- le traitement de la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements,
- la lutte contre l'habitat indigne,
- le développement de l'offre locative.

1 – Les objectifs du Programme d'Intérêt Général ont été revus par avenant signé le 01 10 2014.

Objectifs annuels 2015 :

	Objectifs annuels	Nouveaux objectifs annuels	Objectif à atteindre en fin de l'opération
Propriétaires bailleurs	16	38	179
LHI ou l'td	7	23	109
LD (Travaux d'Amélioration)	9	15	69
Renovation thermique	0	18	72
Propriétaires occupants	50	200	951
LHI (Lutte contre l'habitat indigne)	4	6	27
LTD (Logements très dégradés)	3	5	21
Autonomie – Maintien à domicile	5	80	362
Energie - Fart	37	109	503

2 – L'animation du Programme d'Intérêt Général

Le suivi-animation du Programme d'Intérêt Général est réalisé en régie. Le coût du fonctionnement 2015 du service s'élève à 349 694 €, et se décline selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	256 624	Etat Anah	60 000
Déplacements	22 000,00	Etat (AMO part variable*)	54 921
Frais de structure	22 000,00	Conseil general	104 468
Equipement informatique et logiciel	10 200,00		
Communication	38 870,00	Autofinancement	130 305
Montant global des dépenses	349 694	Montant total des recettes	349 694

* AMO est une part variable qui correspond à des frais de dossiers (418 €/dossier FART, 1 372 €/sortie d'insalubrité, 317 €/LTD LHI Autonomie)

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 24/11/2014
034 253403554-20141107-2014_07_11_18-DE

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la validation du plan de financement du suivi-animation et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la validation du plan de financement du suivi-animation et de autorise le Président à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 07 novembre 2014.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Beziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 24/11/2014 034 253403554 20141107 2014 07 11 18 DE